

CHALLENGES INDUSTRIE

Industrie

Bruxelles approuve sous conditions le rachat de Bombardier Transport par Alstom

Par Challenges.fr le 31.07.2020 à 15h21

Lecture 3 min.

Alstom a reçu le feu vert de la Commission européenne pour le rachat de la division ferroviaire de Bombardier, sous certaines conditions.



Le PDG d'Alstom, Henri Poupart-Lafarge, a affiché vendredi sa confiance avant la décision des autorités européennes de la concurrence sur l'offre du groupe français sur la division ferroviaire du canadien Bombardier.

VINCENT KESSLER

La Commission européenne a autorisé sous conditions vendredi le rachat par Alstom de la division ferroviaire du canadien Bombardier, qui doit permettre au groupe français de devenir le numéro deux mondial du rail derrière le chinois CRRC. "La Commission européenne a autorisé, en vertu du règlement de l'UE sur les concentrations, l'acquisition de Bombardier Transportation par Alstom", a annoncé l'exécutif bruxellois dans un communiqué. "Cette autorisation est subordonnée au respect intégral d'une série d'engagements proposés par Alstom." Présentée à la mi-février, l'opération prévoit qu'Alstom débourse jusqu'à 6,2 milliards d'euros pour acquérir la division rail du groupe canadien, lourdement endetté, afin de s'armer face à la concurrence chinoise dans un secteur dopé par la demande pour les transports "verts".

Magic Quadrant 2020 de Gartner
pour les solutions de réunion
pour la 5e année consécutive !

MENU

HOME ENTREPRISE ECONOMIE POLITIQUE MONDE MÉDIAS

S'ABONNER DÈS 1€



zoom

Lire le rapport

CONNEXION

Alstom a affiné ses concessions visant à dissiper les inquiétudes que son offre avait fait naître à la Commission européenne. Cette dernière craignait notamment que ce rachat ne donne à Alstom une part de marché trop importante, de l'ordre de 50%, sur le segment des trains régionaux. Le groupe français s'est notamment engagé auprès de Bruxelles à céder son usine alsacienne de Reichshoffen, qui produit les trains régionaux Coradia et emploie 800 personnes. Il a proposé aussi de céder une division de trains régionaux de Bombardier et le site qui lui est associé à Hennigsdorf, en Allemagne, et de vendre les actifs de Bombardier actuellement affectés à une plateforme de trains à grande vitesse, baptisée "Zefiro" et développée conjointement avec le japonais Hitachi.

Pas de casse sociale, assure le PDG d'Alstom

Le constructeur du TGV est prêt aussi à accorder à ses concurrents un accès à certains produits des divisions de systèmes de contrôle de trains et de signalisation de Bombardier. "Grâce à l'ensemble complet de mesures correctives proposé pour résoudre les problèmes de concurrence dans les secteurs des trains à très grande vitesse, des trains de grande ligne et de la signalisation grandes lignes, l'opération a pu être examinée et autorisée rapidement par la Commission", a déclaré Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive chargée de la politique de concurrence, citée dans le communiqué de la Commission. "Il en résultera une entité plus forte issue de la concentration d'Alstom et de Bombardier", a-t-elle ajouté, tout en soulignant que "grâce aux mesures correctives, la nouvelle entreprise restera soumise à la concurrence sur ses principaux marchés, au bénéfice des clients et consommateurs européens".

Les autorités européennes de la concurrence avaient bloqué en février 2019 le projet de rapprochement entre Alstom et la division ferroviaire de Siemens. Alstom espère finaliser la transaction au premier semestre de l'an prochain. Le PDG d'Alstom Henri Poupart-Lafarge, a écarté vendredi l'éventualité de destructions d'emploi massives à l'issue de la fusion. "Il n'y aura pas de casse", a-t-il assuré au micro de France Inter. "Le carnet de commandes de Bombardier est à plus de 30 milliards, notre carnet de commandes est à plus de 40 milliards, nous avons l'un et l'autre de nombreux contrats à exécuter, nous avons besoin de tout le monde", a-t-il ajouté.

Sponsorisé

D'après vous, faut-il vraiment faire des
compromis pour rouler en électrique ?

Oui

Non

(Avec agences)

En utilisant BeOn, vous acceptez notre Politique de Cookies

ALSTOM BOMBARDIER COMMISSION EUROPÉENNE

© Challenges - Les contenus, marques, ou logos du site challenges.fr sont soumis à la protection de la propriété intellectuelle.

Audience certifiée par